



L'actuaire en chef du Canada dévoile la composition du comité de pairs chargé de la revue du Rapport actuariel sur le RPC

OTTAWA – Le 15 septembre 2016 – Le Bureau de l'actuaire en chef (BAC) annonce la mise sur pied d'un comité d'actuaires chargé d'évaluer la qualité du 27^e *Rapport actuariel sur le Régime de pensions du Canada* (RPC).

Produit tous les trois ans, le Rapport actuariel sur le RPC compte parmi les documents sur lesquels s'appuient le ministre fédéral et les ministres provinciaux des Finances pour examiner le RPC et formuler des recommandations à son sujet. Il s'agira de la sixième revue par les pairs du rapport actuariel sur le RPC. Instaurée en 1999, cette procédure de vérification externe a donné lieu à un certain nombre de recommandations utiles qui ont permis d'améliorer en continu la qualité et la transparence des rapports actuariels.

Les membres du comité sont tous Fellows de l'Institut canadien des actuaires et de la Society of Actuaries. Le comité est composé de D^r Robert L. Brown, ancien président de l'Association Actuarielle Internationale (AAI) et de l'Institut Canadien des Actuaires (ICA); de M. Mark W. Campbell, ancien membre du groupe de travail d'experts sur les politiques publiques de l'ICA et ancien président du Conseil des normes de pratiques de l'ICA, ainsi que de M. Pierre Plamondon, Actuaire expert des pensions de sécurité sociale en collaboration avec le Bureau International du Travail (BIT) et ancien Chef actuaire à la Régie des rentes du Québec. Tous possèdent une vaste expérience en matière d'évaluation actuarielle des régimes de retraite.

Par souci d'impartialité, et afin d'assurer la crédibilité de la revue par les pairs, ce sont les experts en sécurité sociale de réputation mondiale du Government Actuary's Department (GAD) (Royaume-Uni), qui ont sélectionné les membres du comité et qui émettront une opinion indépendante sur le travail accompli par les réviseurs.

« Cette revue indépendante par les pairs devrait confirmer que le travail du Bureau demeure de grande qualité, rencontre les meilleurs standards de pratique et présente de l'information qui est non biaisé, transparente et pertinente au sujet de la situation financière de cet important régime de retraite. Les membres du comité sont tous hautement qualifiés pour ce travail, et c'est pourquoi notre bureau anticipe de collaborer avec eux afin de leur permettre d'accomplir leur mandat », a fait savoir M. Jean-Claude Ménard, l'actuaire en chef du Canada.

On s'attend à ce que le dépôt du Rapport actuariel sur le RPC ait lieu d'ici à la fin de l'année, après quoi le comité procédera à la revue et devra soumettre son rapport avant le 31 mars 2017. Une fois que le GAD aura fait connaître son opinion, le rapport du comité et l'opinion du GAD seront rendus publics.

Vous trouverez [ici](#) les précédents Rapports actuariels sur le RPC ainsi que les revues indépendantes et les opinions du GAD produites antérieurement.

Le BAC est un organisme indépendant au sein du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et il rend des services actuariels à l'égard des principaux régimes et programmes gouvernementaux, dont le RPC, la Sécurité de la vieillesse, le Programme canadien de prêts aux étudiants et les régimes de retraite et d'avantages sociaux de divers groupes, tels que les fonctionnaires fédéraux, les parlementaires et les Forces canadiennes.

- 30 -



Communiqués de presse

Faucher

BSIF | OSFI | - Affaires publiques
faucher@osfi-bsif.gc.ca

1-877-49-8401



255, rue Albert
Ottawa, Canada
K1A 0H2

www.osfi-bsif.gc.ca